



le Jeudi 21 Février 2013

Lettre ouverte à

Monsieur Hubert du Mesnil Président de RFF
Monsieur Patrick Gandil Directeur de la D.G.A.C

Objet - Intermodalité Rail / Air / Route,
- Projet Aéroport du Grand Ouest,
- Surévaluation des trafics, **un manque de recouvrement D.G.A.C. / R.F.F.**
- **Audition par les Commissions**

Monsieur le Président, Monsieur le Directeur,

Vous trouverez ci-dessous le lien vers un courrier daté du 7 Février adressé à la Commission de dialogue pour le projet d'aéroport à Notre-Dame-des-Landes. Dans ce courrier nous montrons à la Commission de dialogue le mécanisme **volontaire ou involontaire** ayant permis de **multiplier quasiment par deux et de manière artificielle** les estimations de trafic aérien à l'horizon 2050 sur le projet de nouvelle plateforme à Notre-Dame-des-Landes. <http://www.nexus-asso.fr/wp-content/uploads/2013/02/ComDialSupA7.pdf>

Il apparaît clairement que dans l'estimation des trafics pour le projet de Notre-Dame-des-Landes, **il n'y a pas eu de recouvrement** entre les services de la D.G.A.C et ceux de RFF.

Au regard de l'ampleur de l'erreur observée sur les estimations du trafic aérien, et afin qu'il puisse prendre les mesures adaptées, il nous paraîtrait de circonstance et de votre devoir républicain de confirmer sans retard à votre Ministre de Tutelle Monsieur Frédéric Cuvillier que:

-Pour ce qui concerne l'aérien:

La D.G.A.C « n'intègre pas dans sa/ses prospective(s) d'estimation de trafic les aspects rails ».

-Pour ce qui concerne le Rail:

RFF n'a pas été convié et/ou n'a pas eu droit au chapitre pour **montrer l'impact de la concurrence** LGV/TGV ou TER lors de la rédaction du Dossier d'Enquête Préalable à la Déclaration d'Utilité Publique du projet NDDL.

Nous observons que les argumentations avancées par les porteurs du projet Notre-Dame-des-Landes s'effritent les unes après les autres (besoin de 2 pistes ! impossibilité d'étendre l'aérogare ! survol des villes ! perspective de desserte rail ! croissance du nombre de mouvements !). A cela s'ajoute maintenant **un gonflement spectaculaire et non justifié de l'estimation des trafics**. Ce fait pourrait **irriter, exacerber** au plus haut point le courant opposé à cet aéroport et conduire à des troubles.

Aussi afin de résorber **au plus tôt** ce «kyste NDDL» tel que qualifié par un Ministre du gouvernement, nous vous confirmons avoir proposé une audition à huis clos ou publique des différents porteurs de projet transport pour absorber les accroissements de trafic dans l'Ouest Atlantique, par les Commissions de Révision du Schéma des Transports et de Dialogue. Cette audition étant à notre avis souhaitable en présence de RFF, SNCF, de représentants de CCI, CM, CA, CD, Medef de l'Ouest Atlantique.

Veillez agréer, Messieurs, l'expression de notre considération distinguée.

Bernard Fourage
Département Études
Association NEXUS
06 88 72 01 72 lgvjustquantantes@nexus-asso.fr

Maryse Chrétien
Présidente
Association NEXUS
06 30 35 06 95 angersrailairroute@nexus-asso.fr

Lien vers le projet Intermodalité Rail / Air / Route ne nécessitant pas d'aéroport supplémentaire

<http://nexus-asso.fr/presentation-du-projet-rail-air-route-2/>

Rappel lettre à RFF 21.10.2012 Concurrence déloyale, dossier Maître d'ouvrage projet NDDL

http://www.nexus.asso.fr/IMG/pdf/nexus_21-10-12_lettre-rff_concurrence-deloyale_dossier-m-o-nddl.pdf

Copie- Membres Commission de Révision du Schéma des Transports et Commission de Dialogue

Autre diffusion- Adhérents, Sympathisants, lecteurs habituels des travaux de NEXUS Asso.

page 1/1